

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION EWETA DU 13 MARS 2012**

### **Procès-verbal**

#### **Présences**

[Administrateurs présents et excusés](#) (en lien)

(ajout : Anne Peters en également excusée)

Pour le secrétariat EWETA

Sognia Angelozzi, Elisabeth Habimana, Vincent Philippart, Linda Benet

Lieu : Le Moulin de la Hunelle à Chièvres

---

### **Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration**

1. Approbation du [procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 janvier 2012](#)
2. Démission de Francis Lorenzonetto du poste de secrétaire de l'EWETA
3. Cotisations membres : rectification à la baisse de l'AWIPH dans ses calculs de quota pour la section d'accueil et de formation
4. Présentation du rapport du GT Budget : redéfinition des missions EWETA et pistes de fonctionnement avec le nouveau collaborateur
5. Promotion de l'Image des ETA : poursuite des actions
6. Modification de l'AGW du 7 novembre 2002 : [dernières propositions mises à jour du Groupe de Travail du 6 février 2012](#) et orientation à prendre
7. Commission paritaire :
  - o Rapport du GT Avenir des ETA du 10 janvier 2012
  - o Cotisations employeur pour le chômage économique (2€ par jour chômé)
8. Divers
  - o Présentation du nouveau collaborateur à l'EWETA : Vincent Philippart
  - o Appel d'offre AWIPH nettoyage bureaux et structure consortium ETA
  - o Observatoire économique et social géré par Concertes
  - o Projet Leonardo, journée de dissémination à organiser avec "Pour la Solidarité"
  - o ETA de notre fédération en difficulté

---

Le président, Monsieur Emmanuelidis, remercie Madame Van Wijnsberghe, Directrice du Moulin de la Hunelle pour son excellent accueil.

---

### **Présentation du nouveau collaborateur à l'EWETA : Vincent Philippart**

Monsieur Vincent Philippart, collaborateur économique et juridique, licencié en sciences politiques et en droit, engagé le 27 février 2012 sous CDI avec période d'essai de 6 mois, est officiellement présenté aux administrateurs.

---

#### **1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 janvier 2012**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

---

#### **2. Démission de Francis Lorenzonetto du poste de secrétaire de l'EWETA**

Monsieur Lorenzonetto souhaite ne plus assumer la responsabilité de secrétaire au sein du Bureau de l'EWETA.

Il est donc acté qu'un appel à candidature sera lancé pour le poste de secrétaire. Les candidatures reçues seront présentées au conseil d'administration de mai 2012.

---

#### **3. Cotisations membres : rectification à la baisse de l'AWIPH dans ses calculs de quota pour la section d'accueil et de formation**

Pour établir les cotisations des membres de l'EWETA, le secrétariat se base sur le nombre de travailleurs total de l'ETA renseigné annuellement par l'AWIPH or cette administration, depuis ces 8 dernières années a comptabilisé deux fois les personnes en section d'accueil ce qui a pour conséquence un trop perçu d'un montant total de 2.656 € dans le chef de l'EWETA.

Les administrateurs décident d'informer toutes les ETA de cette erreur de l'AWIPH et d'indiquer le montant indument perçu (qui varie entre 3€ et 324 € selon la taille de l'ETA) pour les ETA concernées en leur signalant que si une seule d'entre elles souhaite être remboursée, le remboursement sera systématiquement effectué pour toutes les autres. Si aucune ne souhaite le remboursement alors celui-ci sera considéré pour l'EWETA comme apuré.

#### **4. Présentation du rapport du GT Budget : redéfinition des missions EWETA et pistes de fonctionnement avec le nouveau collaborateur**

Après divers échanges de point de vue des administrateurs sur les missions de l'EWETA et les fonctions remplies par l'équipe, le CA charge Sognia Angelozzi, Directrice et Guy Niset, Directeur adjoint, pour le CA du mois de mai 2012, de structurer le secrétariat en fonction des missions définies par les membres et exposées par le GT Budget.

Néanmoins, les administrateurs prennent d'ores et déjà décision sur trois missions qu'ils estiment ne pas ou ne plus devoir faire  
partie des missions de l'EWETA :

- Les formations :

A l'exception des projets spécifiques décidés au cas par cas, des formations alphabétisation dispensées par l'EWETA et qui satisfont les ETA actuellement bénéficiaires, et des demandes futures en alphabétisation pour lesquelles il y a accord de poursuite de ces formations spécifiques, le Conseil d'administration à la majorité des administrateurs présents, décide que l'EWETA ne doit pas s'investir davantage sur l'organisation des formations. Elle peut, par contre, être un facilitateur, jouer les intermédiaires avec des organismes de formations ou avec l'AWIPH pour rencontrer les besoins des ETA en matière de formations.

- La centrale d'achats :

Le Conseil d'administration à la majorité des administrateurs présents, décide que l'EWETA ne doit pas aujourd'hui mettre en place elle-même une centrale d'achats, d'autant qu'un projet nous a été présenté en la matière par un organisme extérieur et que rien n'empêche les ETA membres de la fédération d'y adhérer si ce projet voit le jour.

- Création et mise à jour de sites internet et graphismes

Le Conseil d'administration à la majorité des administrateurs présents, décide que l'EWETA ne doit plus avoir dans ses missions la création et la mise à jour de sites internet et graphismes pour les ETA. Cette décision ne vaut que pour l'avenir, étant entendu que l'EWETA mènera à bien jusqu'à leurs termes les deux projets de création de site en cours, l'un pour le projet PHIS pour un groupement d'ETA hennuyères, l'autre pour l'ETA Cambier.

Le budget 2012 sera également présenté lors du même CA du mois de mai.

---

#### **5. Promotion de l'Image des ETA : poursuite des actions**

Vincent Philippart est investi, dans le cadre de sa mission économique, de la poursuite des actions pour la promotion de l'image des ETA. Sans préfigurer du contour futur de la répartition des tâches de l'équipe, et en particulier le rôle du nouveau collaborateur, le Président a en effet estimé qu'affecter ce dernier à ce dossier était un bon écolage pour d'une part comprendre et pouvoir expliquer la réalité des ETA, et d'autre part faire rapidement connaissance avec la majorité des ETA et de leur direction. Pour la 3ème phase de cette action (pour rappel la 1ère fut la création du nouveau site leseta.be, la seconde fut l'élaboration d'un folder avec témoignages des clients des ETA) visant une action plus concrète d'approches et de rencontres avec le monde entrepreneurial, une enquête est lancée auprès des membres afin de recueillir leur avis.

---

#### **6. Modification de l'AGW du 7 novembre 2002 : dernières propositions mises à jour du Groupe de Travail du 6 février 2012 et orientation à prendre**

Le document est analysé en CA pour recueillir les remarques des administrateurs. Cf en annexe le projet d'AGW contenant les positions du Conseil d'administration.

Pour la limitation des subsides sur salaires à 75 % : Vincent Philippart qui, dans le cadre de sa mission juridique, a commencé à investiguer, est chargé d'adresser le contre avis qu'il a exposé en CA, à la Ministre Tillieux ainsi qu'à l'ensemble des partenaires du GT « Modification de l'AGW ETA ».

---

#### **7. Commission paritaire :**

- **Rapport du GT Avenir des ETA du 10 janvier 2012**

La dernière rencontre avec le Cabinet de la Ministre est positive car les partenaires sociaux ont obtenu le soutien de la Ministre sur les mesures relatives à la prépension.

Des démarches vont être effectuées au niveau fédéral pour tenter de maintenir les avantages acquis pour nos travailleurs.

- **Cotisations employeur pour le chômage économique (2€ par jour chôme)**

La loi AIP du 12 avril 2011 stipule qu'à tout ouvrier mis au chômage économique, des indemnités supplémentaires aux allocations de chômage sont dues à concurrence de 2 euros par jour minimum. Cette indemnité est payable par l'employeur sauf si une CCT sectorielle prévoit que cette indemnité soit payée par un Fonds de sécurité d'existence.

En ce qui concerne notre secteur, le Fonds de sécurité d'existence indemnise les ouvriers à raison de 3 euros par jour jusqu'aux 35 premiers jours de chômage. Au-delà des 35 jours, une dotation exceptionnelle couvre ces jours de chômage. Pour 2011, on peut estimer que cette dotation exceptionnelle restante pourra financer tous les jours chômés sans limite. Pour 2012, au-delà des 35 jours, il faudra probablement trouver une solution car la dotation exceptionnelle ne suffira sans doute pas.

Il faut effectuer le calcul au niveau du FSEW par rapport à la cotisation patronale actuellement de 0,20 % et vérifier le solde restant pour couvrir l'obligation de l'AIP à raison de 2 € min par jour en 2012.

- **GT « Concertation sociale »**

Ce GT a été constitué au départ de l'intention des organisations syndicales d'obtenir l'augmentation du nombre de délégués syndicaux au sein des ETA.

Monsieur Hugues Procureur propose de prendre les organisations syndicales de court en exposant les problèmes rencontrés par les ETA au niveau de la concertation sociale.

Il faudrait pour cela pouvoir communiquer des points factuels aux OS, idéalement 5 ou 6 cas de dérapages syndicaux manifestes.

Monsieur Procureur interrogera les ETA pour obtenir ces témoignages et se faire leur porte parole en GT.

---

## 8. Divers

- **Appel d'offre AWIPH nettoyage bureaux et structure consortium ETA**

Un consortium de 5 ETA (Village 1, Jean Del Cour, Entraide de Namur, la Lorraine et Deneyer) s'est formé pour ne représenter qu'une seule entité offrant une large couverture géographique en réponse à un appel d'offre de marchés publics de l'AWIPH relatif aux nettoyages des bureaux régionaux de l'AWIPH.

Ce consortium tente actuellement de créer une nouvelle société à finalité sociale et demandera un agrément pour être reconnue comme nouvelle ETA. Le consortium pourrait engager des travailleurs de SAMERA et occuper les anciens locaux de cette ETA.

Les ETA qui veulent s'y joindre sont les bienvenues.

Une structure semblable a été créée « PROPACK » composée des ETA Jean del'Cour, Du Monceau et Val du Geer.

- **Observatoire économique et social géré par Concertes**

Concertes souhaiterait pouvoir disposer des chiffres AWIPH relatifs aux ETA et demande au CA de l'EWETA par l'intermédiaire de Guy Niset, Administrateur, de pouvoir en disposer.

Les administrateurs marquent leur accord.

- **Projet Leonardo, journée de dissémination à organiser avec "Pour la Solidarité"**

Monsieur Guy Niset rappelle l'objet du projet ORA (Orienter Autrement): la recherche de moyens pour orienter les travailleurs handicapés.

Il propose au CA d'organiser une journée de dissémination finale du projet en collaboration avec PLS, en Wallonie-Picardie et à Bruxelles, sans frais pour l'EWETA grâce aux moyens financiers dédicacés, et obtient son accord de principe.

- **ETA de notre fédération en difficulté**

Afin d'activer la solidarité envers les ETA actuellement en difficulté, il est proposé que l'EWETA puisse relayer aux autres ETA membres un appel à envisager une collaboration par ex dans le cadre de contrat d'entreprise entre ETA. Par ex pour une ETA actuellement en difficulté, celle-ci doit, dans son business plan de sauvetage, démontrer à la banque qu'elle bénéficie d'un élargissement des partenariats au sein de notre secteur, les administrateurs sont d'accord pour accorder une attention particulière à ce type d'appels de la part d'ETA en difficulté.

- **Projet NEW B**

Une coopérative composée de plusieurs acteurs importants au niveau associatif (mutuelles, syndicats, entreprises du non marchand) a le projet de créer une banque « alternative » avec un réseau de distribution constitué d'ambassadeurs au sein de différentes structures permettant un contact plus humain avec le « client » et une lutte plus efficace contre le surendettement. Le but est de créer un service bancaire s'adressant aux personnes plus fragilisées.

NEW B est à la recherche de coopérateurs. Cette banque tente d'obtenir un agrément auprès de la banque nationale. Stéphane Emmanuelidis propose d'envoyer la documentation aux personnes qui le souhaiteraient.

- **Démission**

*Monsieur Jean-Marie Noël démissionne de son mandat de représentant effectif en sous-commission paritaire 327.03. Un appel à candidature sera donc lancé.*

---

*Fin de la séance*

*Fait à Couillet, le 2 avril 2012*

*Stéphane Emmanuelidis*

*Président*